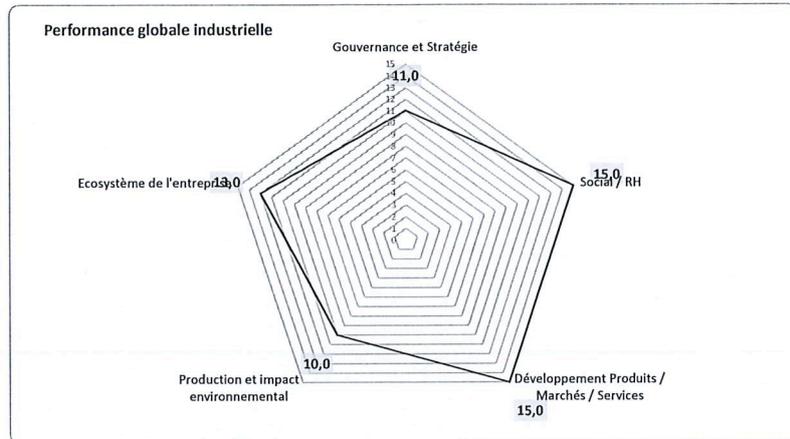


# Synthèse et engagement RSE de l'entreprise



Nom de l'établissement : MAGNETA SAS  
 N° de rapport : GIM92\_202409\_043

	Résultats
Performance Globale Industrielle	64,00 / 75
Gouvernance et Stratégie	11,00 / 15
Social / RH	15,00 / 15
Développement Produits / Marchés / Services	15,00 / 15
Production et impact environnemental	10,00 / 15
Ecosystème de l'entreprise	13,00 / 15



## Synthèse globale

Points forts :	Points de vigilance :
<p>Une politique sociale et de gestion des ressources humaines qui mettent en avant l'Humain au cœur du projet de l'entreprise</p> <p>Une politique commerciale bien définie, la gestion de la relation client sont des atouts majeurs pour l'entreprise</p>	<p>La définition et la formalisation des valeurs de l'entreprise qui permettrait un positionnement</p> <p>et une identification interne et externe plus lisible</p> <p>Certaines pratiques manquent de formalisme comme la gestion financière de l'entreprise</p> <p>Accentuer les efforts mis en place pour mesurer l'impact environnemental et optimiser la consommation des ressources industrielles</p>

## Quelques pistes d'actions prioritaires

Voici quelques pistes d'actions prioritaires pour avancer dans la démarche RSE :

- Définir et formaliser les valeurs de l'entreprise et les intégrer dans le livret d'accueil, sur le site internet et les valoriser pour la marque employeur
- Réaliser un bilan carbone pour mesurer les impacts environnementaux et énergétiques
- Formaliser un plan de financement et mettre en place un suivi de données extra financières au sein de l'entreprise
- Mettre en place une chartre fournisseurs en intégrant les critères RSE

### En signant ce rapport :

- l'entreprise s'engage à mettre en œuvre, au cours des 3 ans de validité de la charte, les actions de progrès identifiées lors de l'évaluation initiale niveau 1 réalisée par le conseiller référencé par l'UIMM ;
- accepte de diffuser les éléments d'informations sur l'entreprise et la synthèse de son évaluation à l'UIMM à but de statistiques anonymisées et d'amélioration de sa démarche.

L'UIMM et l'UIMM territoriale s'engagent à conserver le secret professionnel et industriel sur l'ensemble des informations individuelles qui lui sont fournies.

Fait à Neully sur Seine

le 23/09/2024

Signature du dirigeant :

**SAS MAGNETA**  
 le Président,

Signature du conseiller référencé par l'UIMM :

*Pauline M*



# ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

MAGNETA

189 RUE D'AUBERVILLIERS CAP 18 36 75886 PARIS CEDEX 18

+

Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation initiale niveau 1 en date du 17/09/2024 réalisée sur site par un conseiller référencé par l'UIMM et circonstanciée par un rapport établissant une synthèse et les résultats (rapport n° GIM92\_202409\_043)

Cette attestation est délivrée pour une durée de 3 ans avec l'engagement de MAGNETA à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'un entretien de suivi au cours de la deuxième année suivant l'obtention de la charte.

+

Fait à Neuilly-sur-Seine , le 10/10/2024

Le Président de l'UIMM

M. Éric TRAPPIER

Le Président de GROUPE DES INDUSTRIES METALLURGIQUES (GIM)

M. Bruno BERTHET

